

N° d'identification : B

## DÉCLARATION DE CHARGEMENT



Date départ du quai ou d'entrée en France : . . . / . . . / . . .  
Date de fin de déchargement ou de sortie de France : . . . / . . . / . . .

<b>Bateau porteur de la marchandise :</b>	Matricule du bateau	Pavillon	Cocher si bateau Fluvio-maritime
Devise : .....	.....	P.E.L.	

**Client tiers payant (nom ou raison sociale) :** \_\_\_\_\_ Code payeur \_\_\_\_\_

<b>Transporteur - déclarant :</b> Nom prénom ou raison sociale	Prix en F du fret à la T
.....	.....
Adresse et téléphone : .....	Prix en €uro du fret à la T
.....	.....

**EXPÉDITEUR :** Nom : ..... Cocher si compte propre :

**INTERMÉDIAIRE :** Nom : ..... Qualité : .....

N° ORDRE	Marchandise ou type d'unité de charge	Nombre (unité de charge)	Tonnage	Lieu de chargement	Lieu de déchargement		Destinataire	Type d'unité de charge
					Prévu	effectif		
1								
2								20 Pieds Vides
3								20 Pieds Pleins
4								30 Pieds Vides
5								30 Pieds Pleins
6								40 Pieds Vides
7								40 Pieds Pleins

**ÉCLUSES-CLÉS RENCONTRÉES**

1		2		3		4		5	
<b>ITINÉRAIRE PRÉVU</b>						6	7	8	

**Certifié par le transporteur**  
(signature)

**USAGERS DE PORTS**

Chargement	Déchargement	Chargement	Déchargement

**Date et lieu de dépôt**  
(à remplir par VNF)

Il est rappelé aux transporteurs que la présente déclaration est destinée à l'établissement des statistiques du transport fluvial, à la facturation des péages VNF et pour les adhérents à la CNBA, de la taxe qui lui revient.

Un exemplaire de cette déclaration de chargement doit se trouver à bord de tout bateau chargé, tout contrevenant à cette obligation s'exposant à une amende de 4<sup>ème</sup> catégorie d'un montant maximum de 5 000 F conformément au décret n° 94-69 du 19 janvier 1994.

Cette déclaration doit être obligatoirement et exactement renseignée conformément aux indications de la lettre de voiture, dans les cases signalées en grisé au recto de la déclaration.

Ces renseignements obligatoires concernent pour chaque transport (qui peut concerner plusieurs escales repérées par un n° d'ordre) :

- la devise, le matricule et le pavillon du bateau ;
- l'identité (transporteur déclarant) du transporteur redevable du paiement du péage ;
- les caractéristiques du transport, marchandises, tonnage, lieux de chargement et de déchargement ;
- les dates de départ du quai, de déchargement prévu, d'entrée ou de sortie de France ;
- la signature du transporteur.

Le transporteur a la possibilité de désigner un mandataire tiers payant du péage et des taxes.

L'itinéraire prévu et les tampons de passage aux écluses clés attestent le trajet choisi par le transporteur lorsque plusieurs itinéraires sont possibles.

**(Les renseignements ci-dessous ne sont pas destinés à l'administration et ne sont pas obligatoires)**

**Constatation de l'arrivée du bateau**

Le destinataire M. .... de la société..... reconnaît que le bateau ..... est arrivé à ..... le ..... à ..... h.....

Fait à ....., le .....

**Décharge**

Le déchargement a pris fin le ..... à ..... h.....

Les enfoncements aux échelles au commencement et à la fin du déchargement sont reportés ci-dessous.

Fait à ....., le .....

**Enfoncement du bateau**

Enfoncement du bateau	AU DEPART		A L'ARRIVEE	
	D	G	D	G
avant				
milieu				
arrière				
moyenne				
Tonnage résultant				

Fait à ....., le .....